Commission scolaire de la Capitale

École Jean XXIII

Info-parents

Mercredi 15 mars 2017, numéro 7

DATES IMPORTANTES

15 et 16 mars : Tournoi mini-volley (élèves du Bleu et OR le 15 : 4e, 5e et 6e année et le 16 : 5e et 6e année).

24 mars : Journée pédagogique.

BULLETIN 2e ÉTAPE (MATERNELLE À 5e ANNÉE)

À compter du jeudi 16 mars, vous pourrez récupérer le bulletin de 2e étape sur le portail-parent ou le portail édu-groupe en faisant les étapes suivantes :

Portail Édu-groupe
Bulletin

Vous pouvez consulter le bulletin de votre enfant via le portail. Vous devez accéder à l'adresse suivante : www.cscapitale.qc.ca

1. Sélectionnez *Édu-Groupe* en haut de la page;
2. Inscrivez votre adresse courriel au champ *S'identifier*;
3. Si c'est votre première visite, cliquez sur *Mot de passe oublié*;
4. Saisissez le mot de passe qu'on vous a envoyé dans votre boîte de courriel.

La commission scolaire de la Capitale souhaite vous faire découvrir le nouveau **Mozaïk-Portail** qui vous permet en tant que parent d'accéder à différents renseignements du dossier scolaire de votre enfant.
Les fonctionnalités sont multiples :

- Agenda
- Devoirs et leçons
- Absences et retards (au secondaire)
- Relevé des apprentissages du Ministère
- Bulletins (incluant un historique)
- Noms des enseignants/matières avec leur adresse courriel
- Transport scolaire
- État de compte du service de garde
- Messages de la commission scolaire ou de l'école
- Ressources de l'école ou de l'enseignant

Vous pouvez vous y inscrire dès maintenant.
portailparents.ca

P.S. Le portail édu-groupe restera fonctionnel jusqu'à la fin de l'année scolaire.

TRANSPORT SCOLAIRE

L'inscription en ligne pour le transport scolaire est maintenant disponible. Vous pouvez vous inscrire via le site de l'école ou de la commission scolaire de la Capitale.

cscapitale-ecole-jean-xxiii.ca

www.cscapitale.qc.ca/

DIRE NON À LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION

Comme vous le savez, plusieurs moyens sont mis en place à l'école Jean-XXIII pour prévenir les situations de violence ou d'intimidation. Dénoncer, c'est la responsabilité de tous. Le personnel de l'école et du service de garde, les enfants et les parents sont invités à dénoncer toute situation jugée inacceptable, afin qu'elle soit corrigée dans les plus brefs délais. En tant que parent, n'hésitez pas à communiquer avec l'école lorsque votre enfant vous fait part d'une situation dont les adultes de l'école n'ont pas été témoins.

Nous vous invitons également à parler avec votre enfant de la dénonciation. Certains enfants n'osent pas dénoncer, parfois par timidité, parfois par peur des représailles. Il est important de le dire et le redire : dénoncer, ce n'est pas « Stooler ».

DÉNONCER, c'est dire **non** à une situation qui est inacceptable et qui cause du tort à un individu. Dénoncer, c'est aider ou rechercher de l'aide, autant pour la victime que pour l'élève qui posent des gestes répréhensibles.

« STOOLER », c'est rapporter une situation non urgente dans le but de se venger ou de faire punir quelqu'un.

Votre collaboration est primordiale. À l'école Jean XXIII, les élèves disent se sentir en sécurité et nous devons tous collaborer afin que ce climat positif se maintienne.

RÉPIT DU SAMEDI

C'EST QUOI ?

- Le *Répit du samedi* est un projet pilote concerté voulant permettre aux familles du quartier l'accès à un répit parental.
- Jusqu'à 18 enfants, âgés de 3 ans et plus, auront l'occasion de se divertir par le biais d'activités adaptées et diversifiées.
- Bricolage, visite à la bibliothèque Jean-Baptiste Duberger, jeux actifs et plusieurs autres seront offerts aux 2 groupes d'enfants (divisés en fonction de l'âge des enfants inscrits).

INSCRIPTION

- Via le site Internet des loisirs (voir plus bas) ou par téléphone 418-682-2429.
- Inscription à la semaine (inscription nécessaire pour chaque samedi).
- Possibilité d'inscrire son/ses enfant(s) pour chaque samedi du mois.
- Coût: 1er enfant: 10$, 2e enfant: 8$, 3e enfant: 6$.
- Le paiement doit être effectué avant le mercredi sinon l'inscription est annulée.
- Le coût ne doit pas être un obstacle pour s'inscrire, possibilité d'aide financière (veuillez nous en faire part).

QUAND ET OÙ?

- Les samedis de 10h à 15h.
- Centre communautaire Duberger, 2341 rue de la Rivière-du-Berger.
- À compter du 28 janvier 2017 (pas d'activité le 15 avril 2017).

Merci de votre collaboration.

Claudette Langlois-Moreau, directrice